FICHE ÉLÈVE · ÉVALUATION

Mantes School of Business

Responsable de la performance et du management commercial (RPMC)

Certification professionnelle IMPARARE · niveau 6 · RNCP 41962

Comment vous êtes évalué

Votre certification se valide **bloc par bloc**, selon le référentiel du certificateur IMPARARE : ses épreuves, ses grilles, son **jury** — trois personnes dont **deux externes** au certificateur, présidé par l'une d'elles, qui a voix prépondérante —, que l'école applique sans écart. Toute la chaîne — candidatures, convocations, dépôts de livrables, décisions — passe par la **plateforme du certificateur**. Les épreuves se tiennent dans des **fenêtres fixées au fil de l'année** ; vous êtes convoqué environ un mois avant. En cours de formation, études de cas et entraînements vous préparent à chaque format, sans compter dans la décision.

Les épreuves, bloc par bloc

- **Bloc 1 — Élaborer la stratégie commerciale.** Un **dossier professionnel de 30 à 40 pages** (veille et données, définition stratégique de l'offre, plan d'actions budgété), soutenu à l'oral : **25 minutes de présentation** de votre plan d'actions — comme devant un comité de direction, chiffres et supports à l'appui — puis **15 minutes d'échanges** avec le jury.
- **Bloc 2 — Piloter l'activité commerciale.** Une **mise en situation écrite de 5 heures** : responsable de la performance d'une entreprise en difficulté, vous analysez les tableaux de bord, proposez les ajustements, produisez le reporting.
- **Bloc 3 — Manager l'équipe commerciale.** Une **mise en situation écrite de 5 heures** : responsable d'équipe nouvellement nommé, vous traitez recrutement et intégration, organisation de l'activité, animation de la performance et coaching.

Chaque compétence est évaluée sur une **grille critériée** définie par le certificateur. La **certification s'obtient par la validation des trois blocs**, prononcée par le jury de certification en fin d'année. **Un bloc validé reste acquis** ; si un bloc manque, une **session de rattrapage** est organisée environ six mois après.

Absence à un contrôle de l'école

Cette règle vaut pour le contrôle continu et les examens blancs que l'école organise au cours de l'année. En cas d'absence :

- votre absence n'est pas justifiée : la note est 0 ;
- votre absence est justifiée : la mention « absent » remplace la note.

L'école n'est pas tenue d'organiser un rattrapage. C'est l'équipe pédagogique qui décide s'il a lieu, comment, et qui y participe. Par défaut, seuls les apprentis dont l'absence est justifiée y sont admis.

Elle ne vaut pas pour les épreuves de l'examen final, ni pour une évaluation qui compte pour l'obtention du diplôme, du titre ou de la certification : celles-ci suivent les règles de l'organisme qui les délivre.

Une absence se justifie dans les conditions du règlement intérieur de l'école.

Ce qui peut vous coûter la certification

- **Les dépôts sur la plateforme du certificateur ont des dates fermes** : chaque jury de bloc est clôturé à date fixe. Un livrable non déposé à temps n'est pas évalué.
- **Le dossier du bloc 1 se construit sur l'année** : contexte d'entreprise, problématique, plan d'actions — l'école encadre sa rédaction, suivez le calendrier.
- **La grille tuteur de votre maître d'apprentissage** fait partie du dispositif : elle atteste vos compétences en entreprise et se remet au calendrier du certificateur, avec la preuve de professionnalisation.

Pour aller plus loin

La fiche publique de la certification (blocs, modalités, référentiel) : **francecompetences.fr/recherche/rncp/41962** (fiche consultée le 19/08/2026). Le référentiel détaillé est la propriété du certificateur — l'école le tient à votre disposition. Le détail complet est dans le document **Modalités d'évaluation** de votre formation, publié sur la page de la formation. Pour toute question : la direction pédagogique.

MANTES SCHOOL OF BUSINESS
SAS au capital de 10 000 € • Siège : 20 rue du Vieux Pilori • Site d'enseignement : 2 rue Armand Cassan — 78200 Mantes-la-Jolie • 948 211 560 R.C.S. Versailles • NDA n° 11 78 87894 78 — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
contact@mantes-school.com • 01 30 63 25 89 • mantes-school.com